

FILIERE REP DU BÂTIMENT

Jeudi 16 septembre 2021, Maison de la Chimie (Paris 7ème)

« Bâtir ensemble une filière performante »

Toulouse, le 20 juillet 2021 - Valdelia, organise le premier colloque « Bâtir ensemble une filière performante » consacré à la mise en œuvre opérationnelle de la filière de collecte et de traitement des déchets issus des produits et matériaux de la construction du bâtiment.

À compter du 1^{er} janvier 2022, la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (dite AGEC) prévoit l'application du principe de Responsabilité Elargie du Producteur aux Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (REP PMCB). Fort de son expertise, l'éco-organisme Valdelia, candidat à l'agrément de cette nouvelle filière, souhaite partager avec l'ensemble des parties prenantes, et en particulier les Producteurs (distributeurs, fabricants et importateurs de PMCB) les enjeux réglementaires et opérationnels de cette nouvelle filière structurante et ambitieuse. *« Le colloque que nous organisons sera une occasion exceptionnelle pour chacun d'y voir plus clair, de partager ses interrogations et réflexions, de lever ses inquiétudes, de compléter ses connaissances, et surtout de mieux comprendre comment agir. L'objectif de cette journée sera également de faire adhérer les professionnels du secteurs au projet que porte Valdelia qui consiste à construire une filière, immédiatement opérationnelle, à leur image et dans le respect des intérêts de chacun »,* précise Arnaud Humbert-Droz, Président Exécutif de Valdelia.

L'éco-organisme Valdelia, qui gère déjà des déchets collectés directement sur chantier ou en point d'apport volontaire, entend se positionner comme moteur d'une filière qui se fera avec les professionnels. Tout en s'appuyant sur l'expertise déjà acquise des acteurs du bâtiment concernés, l'enjeu sera aussi de les accompagner pour transformer cette contrainte réglementaire en opportunité de croissance pour leurs activités. *« De la collecte au recyclage, en passant par le réemploi ou la production de matières premières secondaires, le colloque sera aussi l'occasion pour Valdelia et ses partenaires de montrer aux Producteurs un modèle de filière qui a fait ses preuves, notamment en termes de traçabilité »,* ajoute Arnaud Humbert-Droz.

Le colloque « Bâtir ensemble une filière performante » : de la réglementation à son application opérationnelle.

Le colloque s'articulera autour de deux temps forts permettant aux professionnels de la filière du bâtiment et à tous les acteurs concernés de repartir en fin de journée avec une vision pragmatique des enjeux de la filière et une idée précise de la proposition de valeur de Valdelia.

1^{ère} PARTIE : présentation et débat autour du cadre légal et des obligations de la loi AGEC, avec notamment l'intervention du cabinet Gossement Avocats, spécialiste du droit de l'environnement.

À partir d'une présentation du contexte global de la loi AGEC, et de la réglementation relative à la responsabilité élargie du producteur pour les produits et les matériaux de construction du secteur du bâtiment qui en découle, Valdélia et ses partenaires porteront le débat sur la compréhension de la contrainte administrative mais aussi sur les opportunités et défis à relever autour cette nouveauté qui entraîne de profonds changements industriels, juridiques, économiques et organisationnels dans le monde du bâtiment.

2^{ème} PARTIE : présentation et débat autour des quatre enjeux majeurs pour la mise en place et le développement réussi de la nouvelle filière.

Fort d'une solide expérience sur la gestion d'une filière REP, et d'un savoir-faire éprouvé et reconnu d'éco-organisme, déjà agréé plusieurs fois, Valdélia a identifié les quatre enjeux majeurs permettant de bâtir une filière professionnelle à haute valeur ajoutée pour l'ensemble des parties prenantes :

- **L'enjeu Matière** : l'objectif de la filière sera de passer de l'expérimentation à l'industrialisation. Améliorer la capacité d'utilisation de la matière première secondaire dans la fabrication de nouveaux produits, conduire le changement d'échelle nécessaire, et enfin préserver la santé. *« La matière première secondaire dans son utilisation est déterminante pour construire une filière d'avenir. Prendre comme point de départ les expérimentations en cours, pour les développer à l'échelle industrielle est essentiel afin de permettre aux Producteurs de devenir acteur du dispositif »,* explique Arnaud Humbert-Droz.
- **L'enjeu Réemploi** : prévoir dès aujourd'hui les objectifs et les dispositifs en faveur du réemploi est gage de réussite tant son développement doit être concerté dès le départ. S'assurer que les conditions sont réunies, que l'écosystème est prêt, et faire de cet enjeu un des plus discutés. *« Acteur de la croissance du réemploi depuis plus de 8 ans, nous maîtrisons les questions qui se posent et se poseront pour la filière. En effet, les sujets à travailler sont semblables à ceux de la filière des éléments d'ameublement, parmi lesquels les conditions requises pour les établissements recevant du public ou encore la qualification des réseaux pour développer la 2^{nde} vie produits. Être le garant d'une démarche de progrès pour l'ensemble des acteurs est possible, nous l'avons aujourd'hui »,* explique Arnaud Humbert-Droz.
- **L'enjeu Traçabilité** : sans traçabilité, pas de filière. Il s'agit ici d'un savoir-faire majeur que doit détenir tout éco-organisme. Une traçabilité simple, efficace et complète des produits sera un progrès pour tous et permettra de répondre aux enjeux règlementaires sur la gestion des déchets pour les donneurs d'ordre. Par ailleurs, il s'agira aussi d'être capable de gérer les flux pour assurer au recycleur une quantité et une qualité de produits permettant d'amortir les investissements. Et enfin, de donner l'information au public sur ce que deviennent les produits en fin de vie. *« Si le fait de garantir une*

traçabilité totale et transparente sur le cheminement et le traitement des produits et matériaux peut interroger, c'est pour nous un sujet de maîtrise et notre outil est d'ores-et-déjà prêt pour le défi de la nouvelle filière », confirme Arnaud Humbert-Droz.

- **L'enjeu Service** : un éco-organisme est d'abord un prestataire de services pour la filière REP en permettant à ceux qui contribuent financièrement de disposer d'un service efficace et adapté à toutes les situations, mais aussi envers les Producteurs. « *La création d'une filière est d'abord une affaire de choix, celui des metteurs en marché qui doivent pouvoir devenir acteurs de l'économie », insiste Humbert-Droz.*



« Des mobiliers professionnels aux produits et matériaux de construction du bâtiment, il n'y a qu'un pas... La frontière est mince et beaucoup de périmètres sont communs à ces deux filières. Si les PMCB sont très hétérogènes en raison de la nature des composants (béton, verre, métaux, bois, plâtre, plastiques, etc.), nombre d'entre eux présentent des similitudes avec les produits de la filière de l'ameublement, parmi lesquels le bois, les plastiques, ou encore les métaux. C'est donc une opportunité logique pour notre éco-organisme d'étendre son périmètre à cette nouvelle filière, d'autant plus que nous avons les capacités techniques (système de traçabilité prêt) et humaines (équipes capacitaires et opérationnelles) pour le faire, ainsi que des metteurs en marché déjà concernés (agenceurs). L'idée est de proposer aux metteurs sur le marché d'adhérer à un système collectif qui leur offrira l'opportunité de s'ouvrir à de nouvelles activités de services, de contribuer à la préservation des ressources et de favoriser l'émergence de nouvelles boucles de recyclage pour consolider une économie circulaire aboutie, créatrice de valeurs et ancrée au sein des territoires français. Rendez-vous le 16 septembre prochain pour échanger tous ensemble sur la mise en place opérationnelle de cette nouvelle filière ».

> À propos de Valdelia

Éco-organisme agréé par le Ministère de la Transition écologique depuis 2013, Valdelia organise la filière de collecte et de recyclage des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) non ménagers. Financée par une éco-contribution, la filière Valdelia propose des services de proximité à très forte valeur ajoutée auprès des collectivités, entreprises, associations de toutes tailles et de tous les secteurs, sur l'ensemble du territoire national. C'est autour d'un solide réseau de prestataires et de partenaires que Valdelia mutualise non seulement ses solutions opérationnelles de collecte et de traitement, mais organise aussi la seconde vie des mobiliers usagés. Son existence répond à la fois à des enjeux environnementaux, économiques, sociaux et sociétaux stratégiques, ainsi qu'à une obligation légale.

> Contact presse

Spin & Strategy
Guillaume Bazaille
communication@bazailleconsulting.com
06.77.98.22.94